

Discours de Md Hübner à BORDEAUX– 24 OCTOBRE 2007

" Les programmes opérationnels français dans la politique de cohésion et les défis de l'avenir"

**CLÔTURE DU SEMINAIRE INNOVATION Et ANTICIPATION
des MUTATIONS ECONOMIQUES et SOCIALES**

11-12.30

Monsieur le Président du Conseil régional, Monsieur le Délégué, Messieurs les Préfets, Messieurs les Secrétaires généraux, Mesdames, Messieurs,

Lorsque nous nous sommes rencontrés l'année passée, à Angers, l'Union européenne était dans la phase de préparation des grandes orientations des programmes de la politique de cohésion pour la période 2007-2013.

Depuis lors, que de chemin parcouru! En effet, pendant les derniers mois, cette nouvelle génération de la politique de cohésion est devenue une réalité.

Au niveau européen, tous les Cadres de Référence Stratégique ont été adoptés. Nous attendons trois cent trente-cinq (335) programmes opérationnels pour le FEDER et cent-vingt (120) programmes pour le FSE. Aujourd'hui nous avons reçu presque la totalité de ces programmes (sauf sept (7) pour le FEDER) et nous avons adoptés environ quarante (40)% des programmes FEDER et autour de vingt (20)% des programmes FSE.

Pour la France, plus de la moitié des programmes FEDER – seize (16) - sont aujourd'hui adoptés et un nombre très important devra l'être aussi très prochainement.

- **Les changements de la politique de cohésion**

La politique de cohésion a changé depuis la dernière période. Dans quelques minutes, nous aurons l'opportunité de signer le programme Aquitaine qui symbolise l'effort de toutes les régions françaises pour mener à bien ces négociations, qui marquent le début d'une nouvelle période mais également d'une période différente!

Le changement le plus important dans notre politique a été d'introduire, une concentration thématique: la stratégie de Lisbonne. On a ainsi renforcé une logique de compétitivité sans pour autant abandonner une logique de solidarité, surtout dans certaines régions moins développées.

La politique de cohésion est devenue le premier instrument financier au niveau communautaire qui contribue à réaliser sur le terrain les objectifs inscrits dans la stratégie de Lisbonne. Dans le cadre du partenariat, chaque échelon – européen, national, régional – a eu son rôle à jouer pour rendre nos territoires plus compétitifs, pour fournir à nos travailleurs des emplois de meilleure qualité et pour contribuer au développement et à la diffusion de nouvelles technologies qui sont à la base de notre développement économique de demain.

N'oublions pas que la politique de cohésion est un instrument structurel qui travaille dans le long terme. Les fonds structurels ont fait leurs preuves dans le passé et la France en a largement bénéficié. L'Europe, et la France en particulier, disposent d'un niveau et d'une qualité

d'infrastructures remarquables dans un grand nombre de secteurs. Il faut maintenant faire le saut qualitatif que l'Europe attend pour remporter la bataille de la compétitivité, de la croissance et de l'emploi.

- **Quelle lecture pouvons-nous faire aujourd'hui des programmes français?**

Au niveau de la France les nouvelles sont plutôt bonnes! La volonté de départ d'afficher, au niveau du Cadre de Référence Stratégique, des seuils pour *l'earmarking* de 60% pour les régions Convergence et de 75% pour les régions Compétitivité, doit être soulignée.

Nous nous réjouissons qu'un nombre élevé de régions françaises aient relevé ce défi et se soient fixé, pour certaines, des objectifs plus ambitieux que la moyenne nationale. C'est le cas notamment de l'Aquitaine, de l'Auvergne, de l'Alsace, de la Basse Normandie, de la Picardie, de Poitou Charentes ou de Paca qui affichent des taux très supérieurs à la moyenne nationale de 78,6 % pour l'objectif compétitivité.

Cette performance situe la France au-dessus de la moyenne des régions d'Europe qui est de 76 % pour l'objectif compétitivité et emploi et de 61% pour l'objectif convergence. Il faut cependant nuancer ce constat en remarquant que dans un nombre limité de régions françaises le message a rencontré plus de difficultés. Nous avons encore constaté une certaine dispersion des fonds dans des domaines dont l'impact au regard de la stratégie de Lisbonne paraît limité et qui s'inscrit plutôt dans une ligne de continuité par rapport au passé. C'est le cas par exemple d'actions concernant l'amélioration de l'attractivité des territoires, ou encore la présence de projets d'infrastructures financièrement très lourds qui ne contribue que très marginalement à une vraie stratégie pour l'innovation.

Pour autant, nous espérons que ces régions auront à cœur d'améliorer leurs objectifs puisque, fait très important, les nouveaux états membres ont élaboré des stratégies résolument tournées vers l'avenir. En effet, la plupart de ces pays remplissent eux aussi les seuils de l'earmarking, alors même qu'ils n'y étaient pas réglementairement contraints.

Nous sommes tous d'accord que la croissance et la compétitivité dépendent fortement de la place de l'innovation dans une économie. L'année passée, une des conclusions du séminaire "Compétitivité Régionale et Emploi" était que la France devait renforcer sa stratégie et ses moyens en matière d'innovation, car elle se situe en position moyenne en Europe. C'est le cas de la part des investissements privés par rapport aux investissements publics en matière de Recherche, l'innovation non technologique et la formation tout au long de la vie. Je trouve très encourageant de constater que les Programmes Opérationnels cherchent à apporter une réponse au traitement de ces questions.

- **Les stratégies régionales d'innovation**

Les stratégies régionales d'innovation sont des moyens importants pour renforcer la place de l'innovation dans l'économie régionale. En effet, j'estime que chaque Région doit être en capacité d'identifier ses avantages compétitifs, de les comparer au niveau international et de s'organiser pour les exploiter et les valoriser. Dans ce cadre, je me réjouis que la grande majorité des régions françaises ait accepté notre proposition d'inscrire dans les programmes opérationnels un objectif d'aide à la définition d'une stratégie régionale d'innovation solide, puis de la faire valider par les partenaires régionaux dans un délai maximum de deux ans.

Je soutiens avec le plus grand intérêt la mise en place de cet exercice. Je sais que l'établissement des diagnostics régionaux de l'innovation, cofinancés par les fonds structurels, dans les 26 régions françaises a bien débuté. Hier, pendant les ateliers vous avez pu prendre connaissance des premiers résultats des régions pour lesquelles le diagnostic a déjà commencé.

Mais il faudra aller plus loin! La Commission européenne restera particulièrement attentive tout au long de la programmation 2007-2013, à ce que la validation de cette stratégie se fasse dans les meilleurs conditions possibles et qu'elle soit assortie d'objectifs quantifiés, sur la base d'indicateurs préalablement définis.

Nous veillerons également à sa traduction opérationnelle pendant la mise en œuvre des programmes. Pour ce suivi, je vous propose de poursuivre notre travail partenarial au sein des groupes thématiques mixtes France/Commission et qui ont donné, je le pense, de bons résultats pendant la préparation des programmes.

- **Neutralité carbone, avancée majeure dans les Programmes Opérationnels français**

Un autre élément important est la prise en compte de la neutralité carbone dans les Programmes Opérationnels français. Je dirais même que c'est une avancée majeure par rapport à la période précédente et je voudrais souligner aujourd'hui l'approche ambitieuse de la France pour faire face à l'enjeu énergétique et au changement climatique.

La prise en compte de l'objectif "neutralité carbone" dans les Programmes opérationnels est un volet de l'objectif de la stabilisation des Gaz à Effet de Serre conformément aux engagements français de Kyoto. La France affiche l'objectif d'une baisse moyenne de 3 % par an des émissions de gaz à effet de serre pour atteindre une division par 4 en 2050.

Cet engagement vers un avenir à faible intensité en carbone exige un effort de tous mais crée également des réelles opportunités de développement économique: dès à présent, l'éco-industrie emploie davantage de main-d'œuvre que dans des secteurs clé comme l'industrie automobile ou pharmaceutique. Cela nous donnera une longueur d'avance dans le développement de nouvelles technologies et dans la création d'emplois.

L'inscription de l'objectif "neutralité carbone" dans les Programmes Opérationnels impliquera un suivi en continu des effets de production de Gaz à Effet de Serre par les opérations financées dans les Programmes Opérationnels. Je salue l'initiative française d'avoir mis au point un tel outil de suivi qui représente une innovation réelle en termes d'intégration des enjeux énergétiques et climatiques dans le choix d'investissements publics.

- **Renforcer le partenariat**

Un autre point important de la nouvelle politique de cohésion est le renforcement du partenariat régional. Aujourd'hui, nous avons voulu donner l'exemple et, c'est une des raisons pour lesquelles dans ce

séminaire, au-delà des représentants habituels de l'administration publique, les représentants du monde de la connaissance et du secteur productif sont également présents.

La conduite des programmes des fonds structurels pour la période 2007-2013 devra pouvoir s'appuyer sur un partenariat solide et élargi au niveau de chaque région, au-delà du simple partenariat institutionnel, tel qu'il existe. Pour réussir une stratégie il faut d'abord qu'elle soit définie, puis adoptée par les différents acteurs qui agissent sur un territoire. Il faut mettre en place une bonne organisation en réseaux et des forums qui permettent aux différents acteurs de se réunir et de confronter leurs idées.

- **Renforcer la communication**

L'ensemble des engagements volontaristes que vous avez pris autour de ces orientations mérite un renforcement de la communication qui représente un autre enjeu majeur pour 2007-2013. Une bonne information sur les réalisations doit prouver au citoyen que l'Union est très proche de ses besoins et de ses problèmes.

Je suis consciente du fait que les autorités françaises envisagent de faire beaucoup plus et mieux dans le domaine de la communication, comme le prouve le plan de communication interministériel élaboré par la France. Je me réjouis de ce renforcement et je voudrais citer l'excellente initiative qui nous vient de la Lorraine où la journée de communication organisée pour le lancement du programme et qui a réuni plus de 1000 personnes, constitue à mes yeux un cas exemplaire, ou encore la manifestation organisée en Aquitaine autour de participants d'horizons divers.

Quelle autre politique que la politique de cohésion mise en œuvre au plus près des territoires peut le mieux traduire cette proximité entre citoyens et l'Europe?

- **Les perspectives de la politique de cohésion**

Je souhaiterais maintenant, en quelques mots partager avec vous la réflexion sur les perspectives de notre politique de cohésion à moyen terme.

Le 4ème Rapport sur la Cohésion décrit le territoire européen dans un carrefour de changements importants qui auront des impacts dans les économies régionales et sur le développement régional à moyen et long termes. Beaucoup sont extérieurs, comme l'accélération de la globalisation, l'augmentation des prix de l'énergie, l'émigration ou le changement climatique. D'autres sont plus internes comme le vieillissement de la population ou le besoin de renforcer la modernisation économique.

Une première réflexion qui en découle est que, dans ce nouveau contexte marqué fortement par son impact asymétrique sur les régions, nous ne pouvons pas nous arrêter seulement aux comparaisons et à la convergence à l'intérieur de l'Union. Le rôle de la politique de cohésion sera de trouver les réponses adéquates ou même ambitieuses à la globalisation et ses effets mais surtout d'aider progressivement les économies régionales à trouver leur place dans les marchés mondiaux.

Pour ce faire, les économies régionales doivent se placer dans des clusters et des réseaux performants mais aussi mesurer leurs forces et

leurs faiblesses par rapport aux défis et opportunités mondiales afin qu'elles s'insèrent dans ce contexte. Pour ma part, je crois qu'à l'avenir, les opportunités de développement seront à rechercher dans la création et la valorisation des avantages comparatifs plutôt que dans le rattrapage systématique des problèmes venant du passé.

Une deuxième réflexion se base sur la nécessité de rendre la politique plus performante, d'améliorer la gouvernance en y associant tous les niveaux: européen, national, régional et local.

Le futur de la politique régionale s'inscrit également dans le cadre du débat que la Commission européenne a lancé il y a quelques semaines sur le réexamen des priorités et de l'agenda politique de l'Union européenne. J'estime, dans ce débat que la politique de cohésion doit être au centre de nos préoccupations. En effet, ceci est le message fort que j'envoie aux autorités françaises en vue de la préparation de la présidence française l'année prochaine.

L'action de la politique de cohésion à partir de 2014 devrait confirmer la dynamique créée en 2007-2013 pour permettre à l'Europe d'être ambitieuse dans la compétition internationale. Je souhaite conduire avec vous une politique de cohésion ambitieuse qui lui permette de relever les défis que je viens d'évoquer devant vous.

Je sais compter sur votre appui. Je vous remercie